

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	16/05/2023	L'an deux mil vingt-trois, le mardi vingt-trois mai, à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	9	
Absents	2	
Pouvoirs	1	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Kévin ROSIER, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Absent : Valérie DION, Ludovic ROUABLÉ (pouvoir à François GRANDEMANGE)

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

**DCM 20-2023 TRAVAUX DE REPARATION DE L'ÉGLISE**

Monsieur le Maire informe que plusieurs entreprises ont été sollicitées pour procéder aux réparations de l'église, endommagée à l'occasion d'un sinistre avec un poids lourd.

La commission bâtiment, propose de retenir l'offre de la société Nicolas Mignot pour un montant de 15 575,58 € TTC.

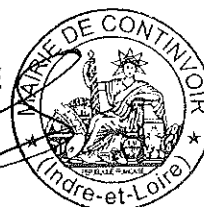
Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,  
Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **DÉCIDE** de retenir la proposition de Nicolas Mignot pour un montant de 15 575,58 € TTC.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le devis correspondant.
- **PRECISE** que cette dépense sera imputée à l'article 615221.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**François GRANDEMANGE**



RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/05/2023 037-213700826-20230523-DCM_20_2023-DE